

Conseil de quartier – secteur 1

31 mai 2023 – salle des mariages – 19h30

Ensemble pour une démocratie participative

Présents :

- 25 habitants
- Didier FISCHER, Maire
- Nicolas ROBBE, Conseiller Municipal délégué à la participation citoyenne
- Cyril LONGUÉPÉE, Maire-Adjoint chargé de la transition écologique, de l'urbanisme et des travaux
- Catherine JUAN, Conseillère Municipale (représentant du Conseil Municipal)
- Olivier RACHET Conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des réseaux et à la mise en place des zones 30

Absent excusé :

Xavier GIRARD, Conseiller Municipal (représentant du Conseil Municipal)

Retour synthétique sur les projets :

- **Projet 1** : Sécurisation des modes de circulation sur divers axes
- **Projet 2** : Reprise du parc de le Prévenderie
- **Projet 3** : Réflexion sur un cheminement piéton et mise en place d'un passage protégé autour du rond-point du Cèdre
- **Projet 4** : Création d'une aire de jeux quartier gare
- **Projet 5** : Reprise du grillage le long de la résidence Maison Blanche

Introduction :

M. Nicolas ROBBE rappelle les objectifs et enjeux des conseils de quartiers.

M. le Maire remercie le public et les élus présents. Il évoque la finalité des Conseils, à savoir définir des projets qui seront soumis au vote des participants en novembre prochain.

M. le Maire revient sur l'importance du PLU (plan local d'urbanisme), et la rénovation thermique (écoles, théâtre...) en cours de réalisation. Un focus est fait sur les grands travaux à venir : la création d'une aire multisports-intergénérationnelle, la reprise de l'école Bouvet...

M. Nicolas ROBBE réprecise les 4 secteurs, l'existence et les dispositions de la charte, le montant du budget participatif alloué, les projets déjà réalisés et ceux à déterminer.

Rappel des projets 2022 :

- 1) LA SÉCURITÉ - Sécurisation des modes de circulation sur divers axes.
- 2) REPRISE DU PARC DE LA PRÉVENDERIE



Échanges divers

COLLÈGE / 434 ÉLÈVES ACTUELLEMENT

- 185 enfants de Maurepas actuellement
- Accueil des enfants extérieurs qui a permis de garder le collège
- Prévision : 600 places pour préparer l'avenir
- **Problème de sécurité : petit rond-point entre avenue du bois et allée des pommiers. Pas de passage piétons. Camionnette souvent garée là, immatriculation italienne.**
 - o Pas de verbalisations car le véhicule se déplace tous les 6 jours
 - o Rond-point déjà demandé par Olivier Rachtet à St Quentin en fin d'année 2022. Cela va être fait.
- **Inquiétude quant au passage des engins.**
 - o Pas de butte, juste notification de priorité
- **Parking à l'entrée de la rue du forgeron - Problème de visibilité liée au véhicules stationnés.**
 - o Voir pour supprimer une place pour améliorer la visibilité
- **Plan d'entretien dans l'allée du Forgeron ? quel est le rythme de passage ?**
 - o La planification des tontes sera rappelée dans le prochain magazine
- **Zone entre la bordure du trottoir et la rue, manque de propreté, netteté**
 - o Si les habitants ont envie d'entretenir la placette, un projet collectif peut être étudié
- **Pins ou chênes infestés de chenilles processionnaires du côté de chez Dassault**
 - o Traitement par la ville préventif et curatif sur l'espace public quand cela est signalé
 - o En ce qui concerne les pavillons, nous vous invitons à vous adresser à des professionnels pour mise en place d'un collier
- **Problèmes d'accessibilité :**
- **Arrêt de bus avenue de Maurepas**
 - o L'accessibilité sera améliorée dans le cadre des travaux de SEQENS
- **Réflexion pour une zone cyclable.**
 - o Dans le schéma directeur cyclable de l'agglomération une zone cyclable sera proposée jusqu'à la gare.
 - o Possibilité pour les cyclistes de prendre la rue de Neauphle en sens interdit en restant vigilant toutefois. C'est légalement possible (*Cf. article R. 110-2 du code de la route*).
- **Sente du collège : problèmes d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite)**
- **Rue du Moulin à Vent : camion de dépannage souvent mal stationné il gêne l'accessibilité.**
 - o Nous prendrons contact avec le chauffeur pour lui proposer une autre possibilité de stationnement.
- **Rodéos sauvages**
 - o Ne pas hésiter à les signaler à la police nationale pour statistiques et avoir des moyens. La ville a déjà saisi la commissaire sur ce sujet à diverses occasions afin d'accentuer les patrouilles de police sur le territoire.
- **Parcours vélo du Mesnil jusqu'aux Essarts ?**
 - o SQY est l'architecte en ce qui concerne les zones cyclables.
 - o Aménagement jusqu'au parking du foyer ADEF/ Rond-point de la MALMEDONNE prévu par SQY.
 - o Mise au propre de zone ou déchets intempestifs en cours. Pose de barrière en cours car corridor écologique.



- Allée de la Serfouette : aménagement des placettes ? végétalisation ?
- Vélos qui empruntent la sente avec un risque de collision avec les piétons
 - o Proposition de miroir
- Route du Mesnil, là où il y a les containers : Pas beaucoup de places, souhait de stationnement (une douzaine de places).
 - o Un aménagement est prévu qui vise à une extension des places de stationnement.
 - o Ce terrain appartient au SMAGER (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Étangs et Rigoles), une convention à été passée avec la ville.
- Benne à verre
 - o Souhait de la déplacer mais pour l'instant SQY ne veut pas.
- Problèmes de chiens catégorisés non tenus en laisse dans l'allée des pommiers. Rappels à l'ordre à envisager
 - o Cela est déjà en cours par la PM (Police Municipale).
- Allée du Forgeron
 - Des branches sont à reprendre
 - Nécessité de matérialiser une ligne au centre des voies pour que les automobilistes restent à droite car dangereux
- Résidence des Acacias.
 - o Projet d'aménagement par SEQENS démarré
- Quid du centre commercial ?
 - o Retour sur trafics dans l'ancienne épicerie - Vols de 6 caméras réglé par M. le Maire. Les trafics sont à présent terminés, les caméras volées seront remplacées courant 2023.
 - o Il est précisé que des propositions ont été faites par des promoteurs mais aucun projet ne convient. Ce réaménagement nécessite un travail d'urbanistes. Démolition/reconstruction avec commerces tournés vers l'extérieur. Cela va être travaillé dans le cadre du PLU. L'espace doit être repensé globalement, en intégrant la maison du voisinage et la crèche.
 - o Il y aura une OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) dans le cadre du PLU et une concertation avec les habitants précise Monsieur le Maire.



Recensement des propositions 2023 – Secteur 1

INTITULE DU PROJET	RUE ET QUARTIER CONCERNE	PRESENTATION DES TRAVAUX A REALISER	COMMENTAIRES	ORDRE DE PRIORITE
PROJET AVEC LES HABITANTS POUR L'ENTRETIEN ET LA VEGETALISATION DES PLACETTES	SECTEUR 1	Planification sur plusieurs exercices	Commencer par l'allée de la Serfouette	
AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SENTES POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE	SECTEUR 1	À déterminer		
AMÉLIORATION DE LA PROPRETÉ DES RUES BORDURE DE TROTTOIRS ET CANIVEAUX	SECTEUR 1			

Fin de la réunion 22 heures